

Alerte, SOS : radiations électromagnétiques

Exclusif !
la nouvelle
pollution

Dr Max Tétou
Paris

Savez-vous qu'un modeste radiateur électrique est créateur déjà d'un champ électromagnétique (CEM) ? Même éteint placé dans votre chambre à coucher, mais toujours branché, il continue à émettre des radiations électromagnétiques (REM) capables d'engendrer de tenaces insomnies.

Savez-vous que dès 2005, a été dressée aux Etats-Unis une carte géographique reliant de 1921 à 1956 la progression des leucémies à celle de l'électrification du territoire, et cela région par région ? Les lignes haute-tension (HTS) véhiculant le courant émettent des ondes électromagnétiques.

Certes tout est discuté et discutable. Comme toujours en matière d'environnement, experts et contre-experts ferraillent.

Mais ce simple précepte du vieil Hippocrate – « Primum non nocere », – nous oblige, nous médecins, à nous pencher sur ce problème de santé publique.

Il s'agit d'une pollution nouvelle, comme il en existe bien d'autres.

Dans une certaine mesure, l'Homme se comporte en prédateur de la Nature.

Comme devant toute pollution, sans rejeter les progrès techniques ni affoler nos contemporains, il faut maîtriser les difficultés, limiter les dégâts, pallier les conséquences fâcheuses pour notre organisme.

La connaissance du problème nous y aidera, surtout à titre préventif.

L'homéopathie par ses médicaments de terrain, de drainage y est parfaitement indiquée sur le plan curatif.

Valse de vibrations !

Il existe une gamme extravagante de vibrations et de fréquences dans le spectre quotidiennement émis par les Champs Électromagnétiques (CEM).

Les **Basses fréquences**, autour de **50 Hertz** (50 oscillations par seconde) sont celles émises par le réseau électrique transportant son énergie. Ce sont de très basses fréquences (ELF).

Les **Hautes fréquences** sont infiniment plus nombreuses. Dans un simple four à micro-ondes les fréquences sont de l'ordre de 2,45 Giga Hertz, 1 GHz représentant 1 milliard d'oscillations par seconde ! Cette fréquence est nécessaire pour agiter les molécules d'eau, principal composant des aliments, et faire naître la chaleur.

Ces hyper fréquences sont celles utilisées pour les transmissions par ondes : téléphone portable ou sans fil, Wifi, Bluetooth, réseau Hertzien. Ces moyens connaissent un développement explosif. Plus de 60 millions d'abonnements en France pour le téléphone mobile, alors que le début de sa commercialisation (USA, Australie) ne date que de 1982.

Les rayonnements électromagnétiques (REM) émis par les CEM sont en fait des **mélanges de fréquence**. Toutes Hautes Fréquences véhiculent des ELF. Inversement les ELF des lignes de haute tension émettent des hautes fréquences (EHF) avec des variations brusques et de très grande amplitude : **pic de surtension**.

C'est à ces pics que notre organisme, constitué essentiellement d'eau, est le plus vulnérable.

Il convient de savoir que les REM sont **cumulatifs**. Leurs effets s'additionnent dans le temps.

Une autre norme physique est intéressante à prendre en considération : **la longueur d'onde**. Elle est liée à la fréquence N par la relation C/N ou C désigne la vitesse de la lumière.

Pour les **téléphones portables**, les longueurs d'ondes sont très faibles, quelques centimètres. Les dégâts sont réservés à l'oreille de l'utilisateur.

Pour les 50Hz du réseau électrique, la longueur d'onde est immense, de l'ordre de 6000 km. On définit ainsi des CEM « proches » et des CEM « lointains » en mesurant distance entre source émettrice et individu.

Alerte, SOS : radiations électromagnétiques

Des conséquences physiologiques

Il ne s'agit pas de terroriser nos concitoyens et de nous transformer en vendeurs de poires d'angoisse. Mais cette prolifération d'ondes magnétiques risque d'avoir des conséquences physiologiques lourdes d'effets sur notre santé.

D'abord elles pénètrent et traversent notre organisme, cumulant leurs effets. **La profondeur de cette pénétration est inversement proportionnelle à la fréquence.**

Les basses fréquences (ELF) nous traversent plus facilement que les hyper qui agissent plus superficiellement. Plus la fréquence est importante, plus le risque de lésion directe est élevé par augmentation de la chaleur locale et brûlure.

Par exemple, 3GHz : seuil de perception de douleur, **30GHz : brûlure**. Sur l'œil : trouble de la vision à 3GHz ; oreille : trouble de l'audition à 9GHz.

Le passage des courants à l'intérieur du corps peut entraîner des brûlures internes (prothèses, implants dentaires) ou des dysfonctionnements de pacemakers. Mais il s'agit d'intensité élevée et répétée.

Les portiques de sécurité dont l'usage se répand (aéroports, musées...) dérèglent les pacemakers.

Thalès et sa découverte

La découverte du magnétisme est attribuée à l'immense mathématicien Thalès de Milet. Ce grand voyageur qui parcourut le Moyen-Orient de la Babylone à l'Égypte trébucha sur une pierre qui lui parut étrange. Elle attirait à elle les autres pierres de même nature, puis des aiguilles en fer.

C'était la magnétite, minéral d'**oxyde ferroso-ferrique Fe₃O₄**, roche volcanique magmatique cristallisant dans le système cubique. Elle fut appelée « magnétite » du nom de Magnésie, ville d'Asie mineure près de laquelle elle fut trouvée.

Le magnétisme était né et ce fut le début de la grande aventure et d'une vaste pollution.

Sous le nom de **MAGNES**, cet oxyde figure à la nomenclature des laboratoires homéopathiques.

Sa pathogénésie n'a pas été réalisée, mais elle ne peut que recouper l'admirable expérimentation figurant dans la Matière médicale expérimentale des propriétés de l'aimant, **MAGNES**. Nous l'intégrerons évidemment dans nos traitements.

Vous prescrirez donc MAGNES 4, 5, 7 CH en granules ou MAGNES 9, 12, 30 CH en doses



Magnétite

Les **rayonnements magnétiques ionisants** sont dangereux. Il faut les distinguer des rayonnements non ionisants. Ils véhiculent un tel quantum d'énergie qu'ils entraînent des ruptures intra et extra-moléculaires. Ce sont les rayonnements α , β , γ et rayons X.

Au départ on ignorait leur dangerosité. Depuis, on a constaté les risques de **brûlures** et de **cancers**.

Quant aux rayonnements non ionisants (ondes radio, lumière infrarouge...), ils ne sont pas suffisamment énergétiques pour provoquer des ruptures moléculaires.

Les systèmes impulsionnels mis en œuvre dans les radars puissants provoquent chez le cobaye des effets particulièrement délétères : mort brutale par dénaturation enzymatique cérébrale, convulsions, désordres caloriques.

Chez le personnel soumis accidentellement à des surexpositions, des dégâts oculaires sont observés du fait de la très faible capacité de dispersion thermique de l'œil et de l'absence de vascularisation du cristallin. Lésions rétinienne, cataracte doivent être dépistées.

Les champs magnétiques statiques (CMS) posent moins de problèmes. Ils sont stables, ne variant pas avec le temps. On les mesure en Ampères par mètre (A.m⁻¹) et en densité de flux magnétique exprimée en Tesla (t). Très protégés, ils posent peu de risque de surexposition.

Les **IRM**, ou imagerie médicale par résonance électromagnétique relèvent de ce type de champs. Il y a absence d'effets nocifs en dessous de 2t en aigu (patient), et de 0,2t en chronique (personnel).

Un problème évidemment se posera devant la multiplication actuelle des examens par IRM.

Quid pour notre santé ?

De nombreux patients nous signalent leur intolérance aux ondes électromagnétiques, et l'apparition de troubles depuis l'installation d'une antenne à téléphone mobile près de leur domicile.

De nombreuses études épidémiologiques ont été entreprises. Elles ont des résultats souvent contradictoires.

Quelques phénomènes chez l'animal paraissent bien établis, par exemple des perturbations du système d'orientation des pigeons et des abeilles. Donc il se passe quelque chose au niveau du système sensoriel ; et de l'animal à l'Homme, il n'y a qu'un pas.

Des patients se plaignent de **stress accentué**, boule dans la gorge, nœud à l'estomac, mais cela n'a rien de très pathologique et soulève une robuste indifférence de nos confrères hospitaliers.

Plus grave, on a incriminé les ELF dans le développement des leucémies. Mais là encore experts et contre-experts se contredisent.

En fait un certain nombre de symptômes fonctionnels reviennent fréquemment. Ils sont en général réversibles :

- problèmes d'insomnie, de mémoire, de concentration intellectuelle
- fatigue, sénescence précoce : à 40 ans on se plaint déjà des « effets de l'âge »
- états dépressifs ou au contraire agressivité
- hyperactivité d'enfants accros aux jeux vidéo
- contractures, spasmes, jambes sans repos, douleurs articulaires
- acouphènes, bruxisme en rapport avec des métaux dentaires
- troubles vasculaires, HTA
- baisse de la fertilité, fausse couche
- des risques de cancer sont évoqués, gliome, cancer du cerveau du côté où on téléphone

Il semble qu'il y ait des sujets particulièrement menacés : tous ceux qui travaillent sur des appareils générateurs de CEM : radiothérapeutes, opérateurs de radio mais aussi les fans de TV, les ménagères aux cuisines suréquipées en micro-ondes et plaques électriques chauffantes.

On a même parlé d'un **Syndrome des micro-ondes** : céphalées, troubles du sommeil, de la libido, légère leucopénie.

De même travail prolongé sur Internet, maniement des Wifi et Bluetooth.

Ont été incriminés un épuisement des surrénales, une diminution de la mélatonine – l'hormone du sommeil –, des perturbations des activités enzymatiques.

Tout cela reste assez flou. Comme toujours en matière de pollution (iatrogènes, air, nourritures) où **d'énormes intérêts économiques** sont en jeu, les avis des experts divergent.

Mais le simple bon sens nous conduit à penser que cette multiplication de vibrations électromagnétiques plus ou moins cumulatives ne peut pas être dénuée d'inconvénients.

Il n'est pas question de refuser les améliorations de la « triste » condition humaine, ni de vivre dans une chaumière sans électricité à la lueur d'une bougie sur le plateau du Larzac, mais il convient de moduler, d'organiser et de prévoir des mécanismes de dépollution de notre corps. **Là, l'homéopathie s'impose.**

Les Pouvoirs Publics se préoccupent du danger. Ainsi parmi les recommandations de l'Agence Centrale de sécurité sanitaire (ANSSSET) de mars 2010, celle-ci impose une distance de précaution de 100m entre lignes à Haute Tension et les établissements accueillant des personnes fragiles (hôpitaux, écoles, crèches).

De même sont à prendre en compte tous les autres équipements générateurs de forts champs magnétiques. Des appareils de mesure perfectionnés le permettent.

D'autres pays sont plus sévères que le nôtre dans leurs normes : Allemagne, Suède.

Alerte, SOS : radiations électromagnétiques

Les sources à incriminer

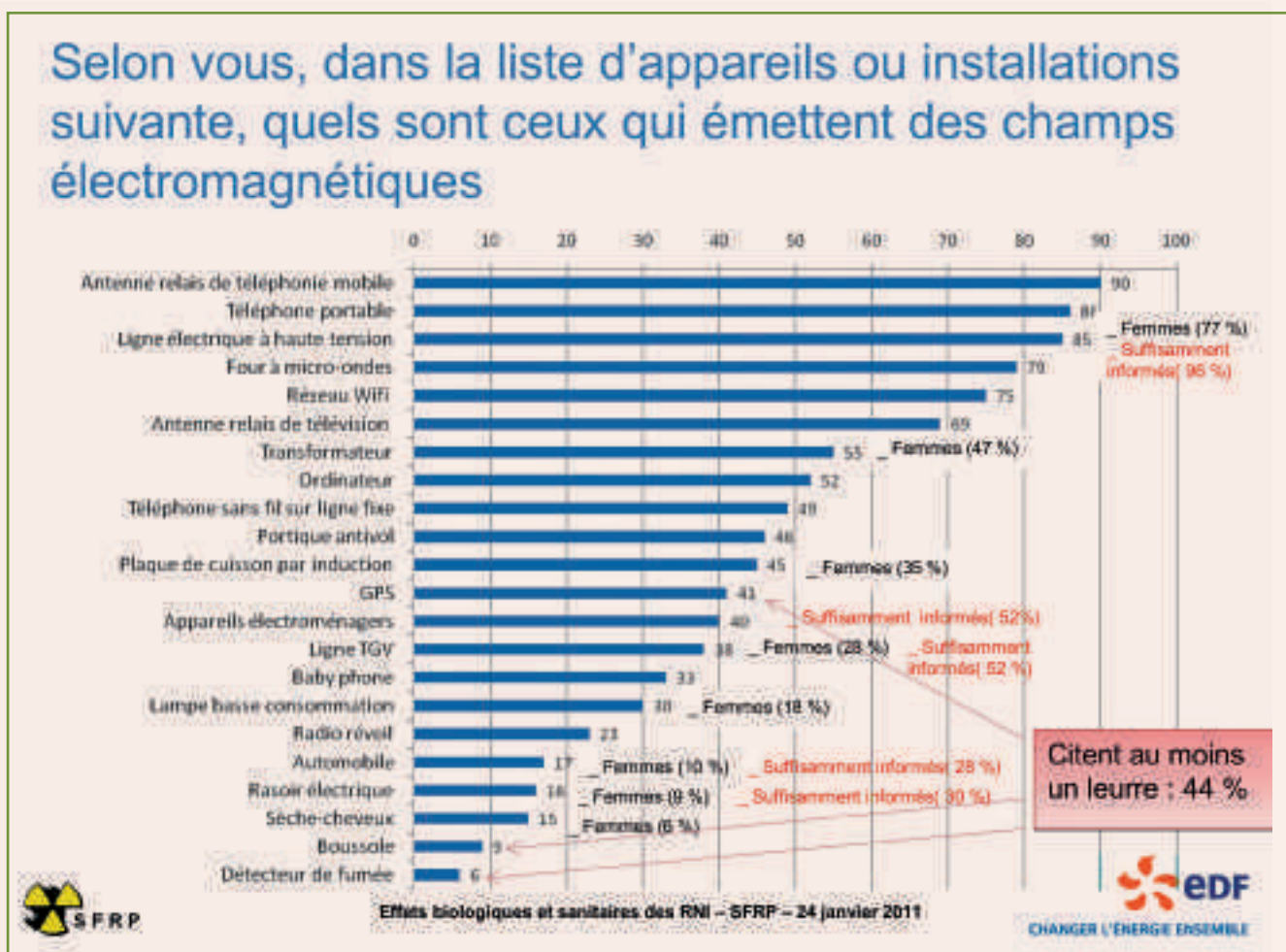


Tableau n°1*

De nombreux médecins se préoccupent déjà du problème des CEM. Un sondage a été réalisé auprès de 600 confrères dont 28% pratiquent l'homéopathie*.

Parmi les sources les plus fréquentes de pollutions magnétique sont citées : les antennes de relai téléphonie mobile, les téléphones portables, les lignes électriques à haute tension, les fours à micro-ondes, le réseau Wifi, les antennes de relai télévision.

Même les ampoules à basse consommation pourtant vécues comme écologiques, sont source de CEM agressifs. Elles ne doivent pas être utilisées comme lampe de bureau ou de chevet.

Le même panel de médecins cible un certain nombre de pathologies possibles.

Les 3 premières dans la liste sont : cancers à 53%, céphalées, et troubles neurologiques.

Je dois dire que cela m'a paru assez surprenant pour les cancers car il y a là un pronostic grave et le rapport entre cancers et REM n'a pas été vérifié de manière fiable.

Il y a sans doute des soupçons, mais il convient de ne pas inquiéter le public sans certitude.

* Sondage réalisé par Martine Souques¹, Jacques Lambroz², Anne Perrin³

¹ Service des Études Médicales, EDF, Paris

² Institut de Recherches Biomédicales des Armées- antenne CRSSA, La Tronche

Effets biologiques et sanitaires des RNI

SFRP – 25 janvier 2011

Les données pathologiques

Les résultats du sondage nous donnent la réponse.

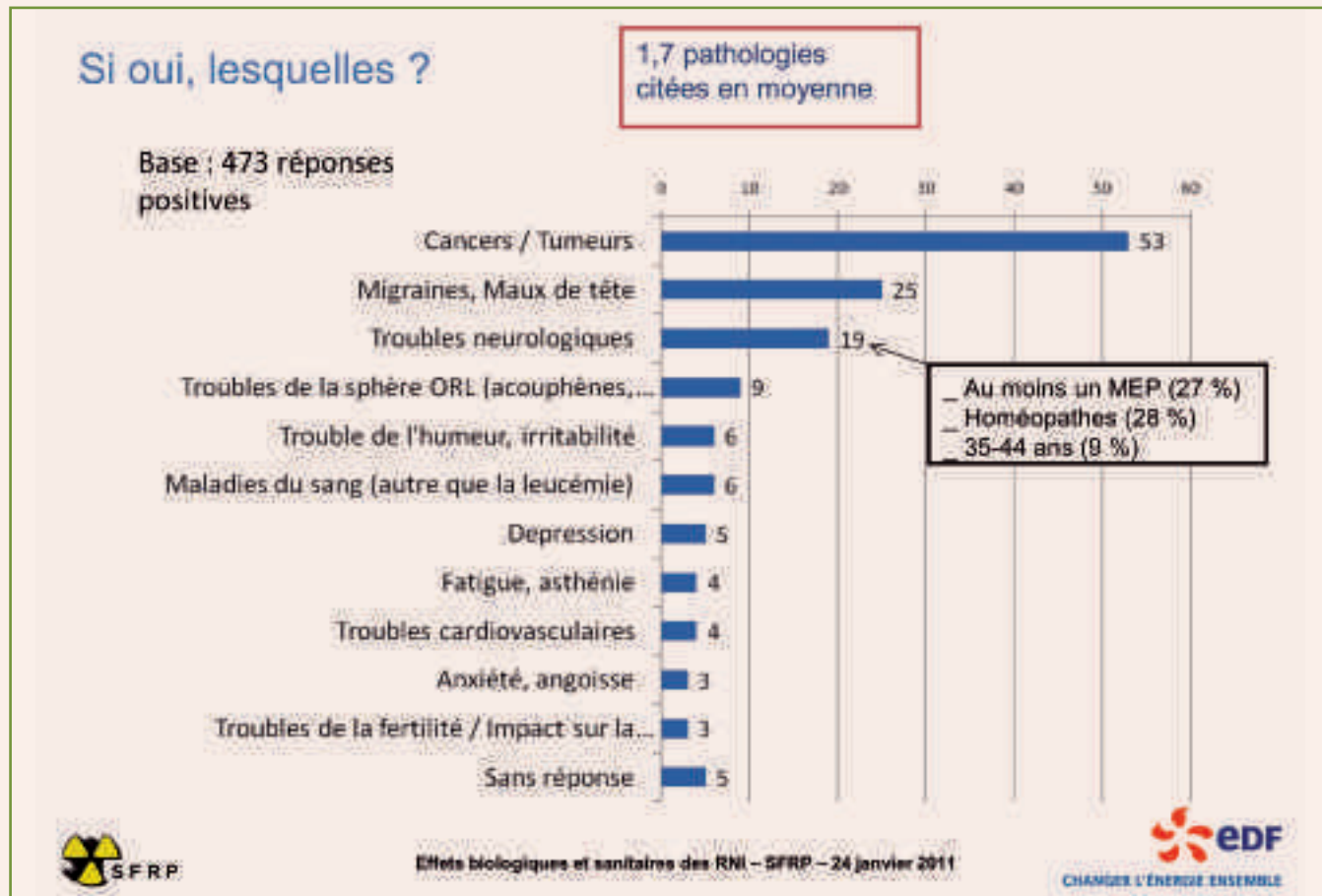


Tableau n°2*

Traitement : Type Sensible et homéopathie

Nous sommes tous exposés à des milliers de vibrations magnétiques et pourtant nous ne développons pas tous apparemment un syndrome CEM.

Il y faut une sensibilité particulière, appartenir à un **Type Sensible** à l'électromagnétisme.

Déjà Hahnemann le prévoyait.

La notion de Type Sensible est à la base des Constitutions homéopathiques.

On sait en effet qu'un certain nombre de types humains, définis par leur morpho-typologie se sont révélés à l'expérimentation pathogénétique de certains sels constitutionnels de notre organisme. C'est la base même de nos Constitutions.

Un type s'est ainsi révélé particulièrement sensible à l'électromagnétisme : PHOSPHORUS.

Alerte, SOS : radiations électromagnétiques

Phosphorus

Sa pathogénésie regroupe à peu de choses près les signes du **syndrome CEM**.

Phosphorus, ce longiligne fragile, facilement impressionnable, présente entre autres :

- Une faiblesse générale avec fatigue permanente avec besoin de se reposer.
- Une hypersensibilité à toutes les impressions extérieures. Les variations électriques de l'atmosphère l'aggravent (< orage). Nerveux, angoissé surtout au crépuscule. Sensible au magnétisme.
- Sommeil agité, rêves abondants. N'arrive pas à s'endormir. Insomnie à 4h du matin. Se lève la nuit pour manger.
- Céphalée congestive < bruit, lumière, chaleur ; > froid.
- Vertiges avec sensation de déséquilibre et défaillance.
- Gros foie douloureux. Ne peut se coucher sur le côté droit.
- Enrouement douloureux, pire dans les soirées.
- Encombrement pulmonaire avec congestion (toux, spasme) < couché sur le côté droit.)
- Palpitations cardiaques < couché sur le côté gauche
- Phase de désir sexuel augmenté et de période de chute de la libido.
- Dos douloureux, faible au niveau des cervicales et des dorsales.

Modalités :

- < par la chaleur, au crépuscule, par l'orage, les IRM.
- > par le froid, pour les maux de tête et d'estomac.

Le syndrome CEM

Des multiples observations et plaintes cliniques recueillies, il est possible d'identifier un syndrome que nous identifierons comme Syndrome CEM.

Constitué d'un ensemble de symptômes fonctionnels, il va nous permettre de faire jouer sur un plan thérapeutique une Similitude homéopathique de type hormétique.

Syndrome CEM

- Fatigue permanente s'étalant au long du jour, surtout le matin au réveil. Difficulté à sortir du lit.
- Tristesse et mélancolie. N'a plus envie de faire le moindre effort. Mais paradoxalement, hyperactivité chez l'enfant avec agressivité.
- Difficulté de concentration, perte de mémoire.
- Insomnie, ou a minima troubles du sommeil. On ne peut s'endormir. Insomnie à 4h du matin (cf. Nux vomica). Sommeil agité, rêves multiples.
- Céphalées et migraines.
- Acouphènes.
- Troubles digestifs et hépato-pancréatiques. Aérogastrie et aérocolie. Intestin irrégulier. Alternance de constipation et diarrhée.
- Troubles respiratoires à types de spasmes d'asthme. Fragilité pulmonaire.
- Troubles cardiovasculaires : extrasystoles, fibrillation, hypertension artérielle.
- Baisse de la libido après période d'excitation. Baisse de la fertilité.
- Agitation des membres, spasmes, contractures. Jambes sans repos.
- Douleurs articulaires en particulier du dos, cervicalgies et dorsalgies.
- Troubles neurologiques à type de spasme et de tremblements.
- Atteinte des lignées sanguines, en particulier leucopénie avec baisse des défenses immunitaires.
- Sensation de brûlure un peu partout sur le corps, paume des mains surtout.

D'autres types sensibles peuvent être en cause, en particulier **SILICEA**, surtout quand des déficits immunitaires s'installent avec menace de cancer.

En revanche les **Carboniques paraissent particulièrement résistants**.

Ces médicaments de fond seront prescrits en hautes dynamisation, 12, 15, 30 CH, en doses mensuelles par exemple. D'autres médicaments d'action ponctuelle permettront de traiter les symptômes locaux. Nous les individualiserons.

RHUS TOX, BRYONIA, ACTAEA RACEMOSA 5CH combattront les douleurs articulaires, en particulier le rachis.

PHYSOSTIGMA, GELSEMIUM 9CH seront indiqués dans le syndrome neurologique ; et dans les problèmes digestif. **NUX VOMICA 5CH** plus que **LYCOPodium**.

COFFEA, HYPERICUM 9CH sont un traitement dans les troubles du sommeil.

LAPIS ALBUS 9CH redressent des défaillances immunitaires.

Enfin nos techniques de drainage seront les bienvenues. Il s'agit de drainer les tissus pour éliminer l'imprégnation électromagnétique, Gemmothérapie, Organothérapie.

L'Oligothérapie Déchélatrice y sera intéressante pour restructurer les complexes chélateurs résultant de la pollution alimentaire.

GLAUCONIE D8 par son activité sédative sur le spasme y sera utile, 1 ampoule 3 fois par semaine.

Donc prescrire :

GLAUCONIE D8	1 ampoule 3 fois par semaine
PHOSPHORUS 15CH	1 dose par mois

Précautions à prendre

Mieux vaut prévenir que guérir ! Quoi qu'il soit bien difficile de se protéger devant le tsunami d'ondes magnétiques. Le 1^{er} endroit à protéger est la chambre à coucher où nous passons tout de même entre 7 et 9h par 24h.

- Bannir TV, téléphone portable ou sans fil, ordinateur portable, radioréveil.
- Débrancher les appareils électriques quand ils ne sont pas utilisés (radiateurs), les éteindre ne suffit pas.
- Mettre les équipements électriques correctement à terre.
- Eviter les ampoules basse consommation dans la journée, si possible modérer l'usage de téléphone portable. Ne pas passer son temps sur Internet.
- Métaux dentaires, prothèses, pacemakers, lunettes à monture métallique accroissent la sensibilité aux CEM.
- Eviter les textiles synthétiques. La laine, le coton naturel protègent. Le meilleur : la soie naturelle, mais pas à la portée de toutes les bourses !
- L'explosion actuelle des CEM engendrent des dangers qu'on ne soupçonne même pas. Il convient d'être prudent ? Il nous faut apprendre à gérer cette pollution nouvelle.

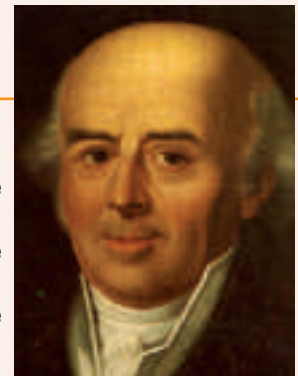
Hahnemann et le magnétisme

Samuel Hahnemann s'intéressait de près aux phénomènes magnétiques. A titre historique, il est intéressant de le savoir.

Impressionné par les travaux de Mesmer (1734-1815) et son fameux « Baquet » présenté à Paris en 1774, Hahnemann introduit dans son Organon, dès la 3^{ème} édition de 1824, des articles terminaux consacrés à Mesmer et au magnétisme. Il y distingue les effets de l'électromagnétisme, et surtout magnétisme artificiel provenant de l'aimant et du magnétisme humain. Hahnemann dans sa consultation ne négligeait pas la passe magnétique (§286 à 289).

Une pathogénésie de l'aimant figure dans son Traité de Matière Médicale de 1811. Réalisée par Hahnemann lui-même, nous disposons de 395 symptômes pour l'aimant global, 385 pour le pôle sud et 450 pour le pôle nord envisagés séparément (1811).

Leur lecture est instructive car nous y retrouvons la plupart des symptômes de nos patients souffrant de la « maladie magnétique ».



Alerte, SOS : radiations électromagnétiques

► CAS CLINIQUE Mme V, 60 ans.

Consulte pour troubles accentués qu'elle attribue à l'implantation, autour de son modeste 6^{ème} étage de banlieue, de multiples antennes de téléphones mobiles et TV.

Elle ne dort plus.

Elle a des sifflements d'oreille, des palpitations. De vives bouffées de chaleur inondent son noble visage.

Spasmes digestifs et respiratoires, gaz, éructation.

Rien ne va plus.

Tout cela constitue un joli tableau d'**hystérie** évidemment diagnostiqué par des confrères allopathes consultés.

Nous, nous décidons de la prendre au sérieux.

Chaque fois qu'elle part dans sa maison de campagne, insomnie, palpitations, spasmes disparaissent. Elle dort comme un loir.

Nous lui prescrivons donc pour 3 mois :

Matin	50 gouttes	TILIA TOMENTOSA Bg Mg 1D	
Matin	4 granules	IGNATIA 5CH	
Soir	4 granules	LACHESIS 7CH	
Tous les dimanches en alternant :			
un dimanche	1 dose	MAGNES 12CH	6 doses
l'autre dimanche	1 dose	PHOSPHORUS 12CH	6 doses

Et tout rentre dans l'ordre.

Abréviations utilisées

CEM : champ électromagnétique
CMS : champs magnétiques statiques
EHF : hautes fréquences
ELF : basses fréquences
HTS : lignes haute-tension
REM : radiations électromagnétiques
SFRP : Société Française de Radioprotection

Un grand merci à Mesdames Françoise Emery, Maître de conférences de Mathématiques et Annie Ginibre, Maître de conférences de Physique pour la documentation qu'elles m'ont apportées.

Dr M. Tétou